

Lettre de Jean Monnet à Cornelius Wilhelmus van Wingerden (13 mai 1957)

Légende: Le 13 mai 1957, Jean Monnet, président du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe (CAEUE), adresse à Cornelius Wilhelmus van Wingerden, président de la Fédération des syndicats néerlandais et membre du CAEUE, une lettre dans laquelle il plaide pour une ratification rapide des traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom) signés le 25 mars 1957 à Rome par les représentants des six pays membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Source: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. NVV - J.G. van Wouwe 1945-1973. Stukken betreffende Europese en internationale organisaties. Stukken betr. het Comité Monnet. 1955-1970, 138.

Copyright: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis / International Institute of Social History

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_jean_monnet_a_cornelius_wilhelmus_van_wingerden_13_mai_1957-fr-12ce347f-of94-43e4-b60b-946fo06c5862.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

Lettre de Jean Monnet à Cornelius Wilhelmus van Wingerden (13 mai 1957)

Monsieur le président,

Nous avons tous vivement regretté que vous ayez été empêché de participer à notre réunion des 6 et 7 mai 1957.

Comme vous l'a certainement dit M. Van Wouwe, les délibérations du Comité ont porté essentiellement sur la ratification des deux traités et sur le rapport des « Sages ». Je vous envoie ci-joint la résolution adoptée à ce sujet par le Comité ainsi que celle qui concerne les questions administratives.

Chacun a indiqué que les traités sont évidemment imparfaits. En particulier, les syndicats souhaitent avoir dans l'application des traités une place équivalente à celle qu'ils ont maintenant sur le plan national. Mais tout bien pesé, nous avons constaté qu'il ne s'agit pas aujourd'hui de perfectionner les textes. Il s'agit d'abord de les faire entrer en vigueur.

Il y a eu un accord général sur la nécessité de ratifier rapidement les traités, étant donné, en particulier, les élections allemandes, les négociations sur la zone de libre échange et la nécessité de conclure aussi rapidement que possible une association Euratom-États-Unis pour hâter la création d'une production d'énergie à base atomique dans nos pays.

Les membres français, allemands et italiens ont fait connaître que dans leurs pays, les dispositions étaient prises en vue de terminer la ratification avant les prochaines vacances parlementaires. Aux Pays-Bas et en Belgique, les traités n'étaient pas encore déposés devant le Parlement. Les membres belges et néerlandais de notre Comité vont donc maintenant pouvoir, conformément à la résolution que nous avons adoptée faire tout leur possible afin que la procédure parlementaire soit effectivement engagée en Belgique et aux Pays-Bas en vue d'une ratification avant les prochaines vacances.

Les membres du Comité ont ensuite procédé à un échange de vues sur les résultats de la mission des « Sages ». Je vous fais envoyer directement un exemplaire de cet important rapport.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'expression de mes sentiments cordialement dévoués.

Jean Monnet

N.B. Le gouvernement belge a déposé les traités le 9 mai devant la Chambre des représentants.